

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL (NOMINATIFS) N°75-2025-532

PUBLIÉ LE 5 SEPTEMBRE 2025

Sommaire

Direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris / Division pilotage

75-2025-09-01-00042 - Arrêté portant nomination du conciliateur fiscal départemental et des conciliateurs fiscaux départementaux adjoints à la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris (2 pages)

Page 3

Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris-Cabinet / Service de la coordination des affaires parisiennes-Bureau des élections, du mécénat et de la réglementation économique

75-2025-09-04-00002 - Arrêté fixant la liste définitive des candidats pour le 1er tour des élections législatives partielles du 21 (2 pages)

Page 6

Direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris

75-2025-09-01-00042

Arrêté portant nomination du conciliateur fiscal départemental et des conciliateurs fiscaux départementaux adjoints à la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris



Liberté Égalité Fraternité



Direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris 94 rue Réaumur 75104 Paris Cedex 02

Arrêté portant nomination du conciliateur fiscal départemental et des conciliateurs fiscaux départementaux adjoints à la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris

L'administrateur de l'État, Directeur régional des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris, nomme à compter du 1^{er} septembre 2025 :

- -Hélène LAVOISIER, administratrice de l'État, conciliatrice fiscale départementale de la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;
- Nadia HIMPENS, administratrice de l'État, conciliatrice fiscale départementale adjointe de la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;
- Carole AUTRET administratrice de l'État conciliatrice fiscale départementale adjointe de la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;
- Camille ALBERTI, administratrice des Finances publiques adjointe, conciliatrice fiscale départementale adjointe de la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;
- Virginie BOUHADANA, administratrice des Finances publiques adjointe, conciliatrice fiscale départementale adjointe de la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris;
- Sylvie GEOFFRAY, administratrice des Finances publiques adjointe, conciliatrice fiscale départementale adjointe de la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;
- Claire MONTBARBON, administratrice des Finances publiques adjointe, conciliatrice fiscale départementale adjointe de la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris :
- Bruno VIDAL-PIQ, administrateur des Finances publiques adjoint, conciliateur fiscal départemental adjoint de la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;
- Anne VILLIERS, administratrice des Finances publiques adjointe, conciliatrice fiscale départementale adjointe de la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;
- Jean-Pierre CASTET, inspecteur principal des Finances publiques, conciliateur fiscal départemental adjoint de la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;
- Carole CONTOUT-COGNET, Inspectrice principale des Finances publiques, conciliatrice fiscale départementale adjointe de la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;
- Maël MANDIN, Inspecteur principal des Finances publiques, conciliateur fiscal départemental adjoint de la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris;

- Marie Laure MORISOT, Inspectrice principale des Finances publiques, conciliatrice fiscale départementale adjointe de la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;
- Sabine SCHMITT, inspectrice principale des Finances publiques, conciliatrice fiscale départementale adjoint de la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;
- Dominique SERGI, inspecteur principal des Finances publiques, conciliateur fiscal départemental adjoint de la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;
- Eric GLADIEU, inspecteur divisionnaire des Finances publiques, conciliateur fiscal départemental adjoint de la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;
- Nathalie QUIQUELY, inspectrice divisionnaire des Finances publiques, conciliatrice fiscale départementale adjointe de la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris.

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture d'Île-de-France et de Paris.

Paris, le 1^{er} septembre 2025

Le Directeur régional des finances publiques d'Île-de-France et de Paris,

signé

Hugues BIED-CHARRETON

Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris-Cabinet

75-2025-09-04-00002

Arrêté fixant la liste définitive des candidats pour le 1er tour des élections législatives partielles du 21



ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 75-2025-09-04-00002 FIXANT LA LISTE DÉFINITIVE DES CANDIDATS POUR LE PREMIER TOUR DE L'ÉLECTION LÉGISLATIVE PARTIELLE DU 21 SEPTEMBRE 2025

Le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, Grand officier de la Légion d'honneur Officier de l'Ordre national du Mérite

Vu le code électoral, et notamment l'article R.101;

Vu le décret n° 2025-769 du 5 août 2025 portant convocation des électeurs pour l'élection d'un député à l'Assemblée nationale (2e circonscription de Paris) ;

Vu l'arrêté préfectoral n°75-2025-08-13-00001 du 13 août 2025 fixant les dates et lieux de dépôt des déclarations de candidatures ;

Vu les récépissés définitifs d'enregistrement des candidatures délivrés aux candidats ou à leurs remplaçants ;

Vu le tirage au sort effectué le vendredi 29 août 2025 à la Préfecture de Paris en présence des candidats ou de leurs représentants ;

ARRÊTE:

<u>Article 1^{er}:</u> Pour le premier tour de scrutin de l'élection législative partielle de la 2^{ème} circonscription à Paris du 21 septembre 2025, la liste des candidats, dont la déclaration de candidature a été définitivement enregistrée, est fixée conformément à ce qui suit :

Numéro panneau affichage	NOM CANDIDAT	PRENOM CANDIDAT	NOM SUPPLEANT	PRENOM SUPPLEANT
1	DEBOUZY	Louis	SAYADA	Solal
2	BARNIER	Michel	BERTHOUT	Florence
3	CHAMAYOU	Anne	MARESCAUX	Frédéric
4	RESPAUT	Philippe	CREANTOR	Flore
5	ASADOV	Vadim	LUPIN	Alexandra
6	STACHTCHENKO	Alexander	GALVES ORJOL	Aurore
7	BREDIN	Frédérique	ROSSET	Marine
8	YAHIA	Fidaa	LECREST	Dima
9	PIEROT GUIMBAUD	Mahel	BAHLOUL	Maïa
10	de GONTAUT BIRON	Arnaud	TELLE	Géraldine
11	SIMONNOT	Alexandre-Jacques	HINGER	Alexandre
12	BOUYÉ	Hilaire	TARANNE	Chantal
13	MARKOVIC	Douchka	MOREAU	Grégory
14	BEKONO BIDJA	Sonia	TOUTAIN	Tony
15	MARIANI	Thierry	ELIS	Lola
16	PERETTI	Sébastien	PERETTI	Jean
17	BONI	Pia Apollonia	SOULETIE	Pascal

<u>Article 2</u>: L'ordre des panneaux d'affichage attribués aux candidats correspond à l'ordre énoncé dans l'article précédent. Il restera le même dans l'éventualité d'un second tour.

<u>Article 3</u>: Le Préfet directeur de cabinet du préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris, accessible sur le site Internet de la Préfecture de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris (<u>www.ile-de-france.gouv.fr</u>).

Fait à Paris, le 4 septembre 2025

Le préfet d'Île-de-France,

Préfet de Paris

SIGNE

Marc GUILLAUME